

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MARCILLAT

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MARDI 5 AVRIL 2011 A 18H00

PROCES VERBAL

Etaient présents : Mesdames Boiron Marie-Claude, Charobert Paulette, Gagnière Lucette, Lagrange Monique, Rannaz Emmanuelle

et Messieurs Beaumont Marc, Chito Christian, Guillemard Hubert, Lamoine Jean-Paul, Maire Patrick, Pinton Georges, Pommier Jacques.

Etait excusé : Néant

Etait absent : Néant

Ordre du jour :

- ❖ Visite du chantier RSP/ Maison de la Combraille
- ❖ Maison de la Combraille : validation du marché pour les maquettes
- ❖ RSP : renouvellement de la convention de partenariat avec l'Etat, le Conseil Régional d'Auvergne, le conseil Général de l'Allier pour le point visio public
- ❖ Création d'un poste d'adjoint technique territorial
- ❖ Contrat Auvergne+ Nature et Paysages
- ❖ Amélioration de l'habitat : prévision d'une aide aux particuliers
- ❖ Demande d'aide financière : ADIL 03, Association des Maires de l'Allier, ACW, Studio Chic, C.S.A., Energie 3D, Comité d'Expansion Economique de l'Allier, Association pour le développement touristique de la Vallée du Cher
- ❖ Réforme des collectivités territoriales
- ❖ Questions diverses

Visite du chantier RSP/ Maison de la Combraille

La visite du chantier est assurée par Sophie Rafert, animatrice du RSP et Virginie Laurent, chargée de mission pour la Maison de la Combraille.

Maison de la Combraille : validation du marché pour les maquettes

La commission chargée du projet « Maison de la Combraille » s'est réunie et a produit un tableau de synthèse qui mentionne les entreprises retenues par lot. Le choix a été effectué selon une note technique et une note budgétaire, avec l'appui de Monsieur Antoine Paillet, conservateur des musées du Bourbonnais.

RECAPITULATIF DES MEILLEURES OFFRES

| LOTS | ENTREPRISES MOINS-DISANTES | MONTANTS MEILLEURES OFFRES H.T. | OPTIONS |
|---|-------------------------------|---------------------------------------|---------------------|
| LOT 1 : MAQUETTE HAIE | LYTHOS | 6 475.00 € | |
| LOT 2 : MAQUETTES HABITAT | VELU | 7 469.00 € | |
| LOT 3 : PANNEAUX TACTILES HABITAT | LYTHOS | 6 365.00 € | |
| LOT 4 : MAQUETTE ABBAYE DE BELLAIGUE | VELU | 5 780.00 € | |
| LOT 5 : MAQUETTE TOPOGRAPHIQUE BELLAIGUE | LYTHOS | 8 075.00 € | |
| LOT 6 : PANNEAUX D'EXPOSITION | OUF COMMUNICATION | 15 875.00 € | |
| LOT 7 : ELEMENTS CARTOGRAPHIQUES | DE 2 CHOSES LUNE | 4 300.00 € | |
| LOT 8 : ANIMATION 3D BOCAGE | GEOLOGRAFIS | 4 250.00 € | 1 500.00 €? |
| LOT 9 : ANIMATION 3D GEOLOGIE | GEOLOGRAFIS | 4 930.00 € | |
| LOT 10 : BORNE INTERACTIVE | HECHLER | 13 935.00 € | 1 500.00 €OFFERT |
| | TOTAL | 77 454.00 € | |

Après quelques précisions, l'assemblée valide à l'unanimité le marché.

RSP : renouvellement de la convention de partenariat avec l'Etat, le Conseil Régional d'Auvergne, le Conseil Général de l'Allier pour le point visio public

Depuis octobre 2007, la borne visio permet l'accès à divers services. L'emploi de cet appareil est assujéti à une charte d'utilisation et à une convention avec le Conseil Régional d'Auvergne, le Conseil Général de l'Allier. Le coût annuel d'entretien est de 1 000 euros et 468 euros d'abonnement de ligne ADSL.

L'assistance donne pouvoir à Monsieur le président pour signer la convention.

Création d'un poste d'adjoint technique territorial

Monsieur Chito propose la création d'un poste d'adjoint technique à mi temps soit 17h30 par semaine pour l'entretien des locaux communautaires. La personne pressentie serait Mme Dequaire qui occupe déjà ce poste à temps non complet à la Mairie de Marcillat.

L'assistance vote à l'unanimité la création du poste.

Contrat Auvergne+ Nature et Paysages

Le Contrat Auvergne + nature et paysages est un document présentant un plan d'actions envers le patrimoine naturel de notre territoire. Celui-ci avait été évoqué en juin 2010, exposé aux services de la Région qui a proposé un montant de 4 220 euros (dépense évaluée à 21 100 euros) pour l'aide à l'achat de végétaux, 20 jours de conseil et animation par Mme Sylvie Monier et des interventions par le Conservatoire des Espaces Protégés d'Auvergne (Thomas Dumas) pour la mise en place de vergers pédagogiques.

Afin de pouvoir avancer sur ce programme Monsieur Chito, demande des délégués volontaires pour faire une commission.

Sont désignés : Madame Charobert et Messieurs Maire, Pommier et Lamoine

Amélioration de l'habitat : prévision d'une aide aux particuliers

Pour rappel, la Communauté de Communes propose une aide au montage de dossier pour les particuliers propriétaires occupants ou bailleurs via le Pact'Arim (maison de l'habitat à Montluçon). Le coût de l'assistance est de 300 à 600 euros par contact.

Par ailleurs, dans le programme récemment signé par le Conseil Général de l'Allier « Habiter mieux » - améliorer la performance énergétique de l'habitat, l'ANAH propose une aide financière majorée d'autant que l'apport de la collectivité. Renseignements complémentaires sur : <http://www.anah.fr/>

Exemple, pour un montant de travaux de 10 000 euros

| | |
|---------------------------------------|-------------|
| Aide ANAH (selon ressources) : | 2000 euros |
| Aide Habiter Mieux | 1 100 euros |
| Aide possible de la collectivité | 250 euros |
| Aide complémentaire « habiter mieux » | 250 euros |
| Soit une aide totale de | 3 600 euros |

De plus une avance de trésorerie est donnée dès le début des travaux

A ce jour, les documents permettant de délibérer ne sont pas connus. Monsieur le président demande seulement à l'assistance la prévision ou non d'une ligne budgétaire pour ce titre.

Après discussion, le conseil prévoit d'inscrire au budget un montant de 10 000 euros.

Demande d'aide financière :

| Organismes | Montant € | Observations | Vote | |
|--|-----------------------|--|---------------------------------------|------------|
| ADIL 03 | 350 | Il est noté que le contenu des données exploitées dans le diagnostic proposé sont très proches des informations INSEE consultables en ligne. La partie diagnostic habitat n'est pas jugée fiable dans le temps | Abstention 4 Contre 8 Pour : 0 | Non validé |
| Association des Maires de l'Allier | 211.45 0.0452€/hab | L'assistance trouve dommage que la commune de Virlet soit tenue à l'écart de cette association. Il sera demandé que M. Beaumont soit convié au titre de la Cté de Cnes | Abstention 1 Contre 0 Pour : 11 | Validé |
| ACW (jumelage) | 702 0.15€/hab | Le 30 septembre, le 1 ^{er} et 2 octobre 2011 un groupe de 49 allemands participeront au 20 ^{ème} anniversaire du jumelage. Un programme sera transmis ultérieurement. | Abstention 0 Contre 0 Pour : 12 | Validé |
| Studio Chic / Mazirat-Traditions- Animations / Haut Cher et Combraille / Sos Loire Vivante / ERN | Non précisé | M. Chito donne lecture des courriers. Après débat, l'assistance ne juge pas le sujet d'intérêt communautaire. | Abstention 6 Contre 6 Pour : 0 | Non validé |
| C.S.A | 370 | Le CSA intervient de façon importante dans la mise en place de la Maison de la Combraille. | Abstention 1 Contre 0 Pour : 11 | Validé |
| Energie 3D | Non précisé | M. Chito rappelle les diverses actions menées par l'association. Certains points sont débattus avec des avis mitigés. | Abstention 5 Contre 4 Pour : 3 | Non validé |
| Comité d'Expansion Economique de l'Allier | Non précisé | Cet organisme intervient pour aider les entreprises à s'installer. Il est en grande partie financé par le Conseil Général de l'Allier | Abstention 9 Contre 3 Pour : 0 | Non validé |
| Association pour le développement touristique de la Vallée du Cher | 400 | Après lecture des actions le conseil délibère. * | Abstention 2 Contre 0 Pour : 10 | Validé |

* Quelques mots ont été échangés sur les aménagements des rives du Cher. Il est fait état du peu de projets aboutis sur la partie sud du Cher, comparativement à celle du nord sur le département du Cher. M. le président mentionne que le passé « Chambonchard » a considérablement figé les choses pendant de nombreuses années. Ce phénomène a aussi été accentué par la mise en place du périmètre « Natura 2000 ». Cependant, un groupe de réflexion se met en place, dans le cadre de la revitalisation de la vallée de Chambonchard. Il semble que la dynamique de projet soit lancée.

Réforme des collectivités territoriales :

Monsieur Chito fait état des divers points concernant la réforme des collectivités.

Décembre 2010 : visite de Monsieur le Préfet au terme de laquelle l'hypothèse de fusion avec la Cté de Cnes de Commentry est rejetée.

Début février 2011 : rencontre à la préfecture de l'Allier avec M. le secrétaire général et ses services. La discussion a essentiellement porté sur la possibilité d'élargir le périmètre communautaire aux communes de La Crouzille et Ars les Favets. Cette possibilité conserve le caractère d'une entité « de taille humaine » avec un dialogue aisé des délégués. Face aux difficultés rencontrées par les barrières administratives, il est mentionné que la communauté de communes peut prendre des compétences de 2^{ème} ordre (c'est-à-dire une partie de celle exercée par le CG03) comme par exemple dans le cas des transports scolaires. Ceci permettrait d'avoir un service équitable sur l'ensemble du territoire.

Après étude de l'article 35, une Cté de Cnes qui possède dans son périmètre une commune classée zone Montagne, n'est pas soumise au seuil des 5 000 habitants.

Février – mars 2011 : L'Association des Maires de l'Allier et l'Association des Maires Ruraux s'entendent pour présenter une liste unique pour la nouvelle composition de la CDCI. M. Chito est sollicité pour participer. La prochaine réunion est prévue le 18 avril prochain.

Côté Puy de Dôme, le préfet envisage une fusion des communes et communautés de St-Eloy, St-Gervais, Pionsat, Menat plus les petites communes qui sont encore en zone blanche, soit 15 000 habitants. Cette perspective est très mal accueillie par les territoires concernés y compris par les communes de petites taille qui ont réellement peur de perdre toute identité et représentativité. L'autre point obscur est la position de St-Eloy les Mines qui a une population de près de 4 000 habitants et qui de par sa force financière souhaite une minorité de blocage. A noter aussi que des enjeux politiques sont aussi pris en compte.

Monsieur Guillemard fait part des interrogations de son conseil municipal sur le devenir de sa commune dans le cas où la Cté de Cnes ne serait pas maintenue et souhaite anticiper plutôt que subir une décision qui ne serait pas en accord avec les motivations de ses élus municipaux. De telles mutations se préparent et il est important d'étudier différents cas de figure.

Les élus de l'assistance attendent que Monsieur le préfet annonce clairement sa position car devant autant d'incertitudes, il est difficile d'envisager le futur et de porter un jugement clair sur les propos multiples.

Un point sera fait au fil de l'avancement des choses.

Questions diverses

Charte graphique pour les panneaux de randonnée :

Un extrait de la Charte graphique départementale de signalétique de randonnée pédestre est distribué. Les élus doivent choisir le type de feuille qui servira d'illustration aux différents panneaux.

Rapidement les élus décident de prendre la feuille de noisetier.

Schéma national d'infrastructures de transport :

Monsieur Chito invite les élus à se rendre sur le site :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-schema-national-d.html>

Ceci dans le but d'une concertation des collectivités territoriales par l'Etat.

Départ en retraite de Maria :

Madame Charobert rappelle que Maria Correia est partie en retraite le 31 décembre 2010 et que le pot de départ auquel sont conviés les élus sera le 16 avril prochain. La question sur un éventuel cadeau de départ est posée à l'assistance.

Les élus votent un budget de 1 000 euros pour une participation à un cadeau en commun avec la commune de Marcillat et les personnes invitées, ceci en remerciement de ses bons services rendus au cours de son exercice.

Distribution de la convocation pour la réunion concernant les dispositifs existants pour les professions médicales qui aura lieu le 20 avril prochain à 20h15.

Documents de séance :

Plans du chantier

Tableau de synthèse des entreprises retenues pour le marché des maquettes

Nouvelle plaquette de fréquentation des services de la borne visio

Extrait de la Charte graphique départementale de signalétique de randonnée pédestre